

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

# Les lycéens cultivent l'éloquence



Marine Maroteaux a séduit les membres du jury. PHOTO P. C.

Le Rotary international, fondé le 23 février 1905 par l'Américain Paul Harris, est une association qui rassemble plus de 35 000 clubs dans près de 200 pays et compte au total plus 1,2 million de membres appelés Rotariens.

Parmi tous ces clubs, celui de Saint-André-de-Cubzac, présidé actuellement par René Gautier, organise régulièrement différentes actions au profit d'associations caritatives ou de la recherche. « Malheureusement, se désolé son président, le Rotary est, comme tout le monde, empêché depuis plusieurs mois par la crise sanitaire actuelle d'organiser ses manifestations publiques habituelles au profit de certaines causes, mais nous avons décidé de mener tout de même à terme une action envers les jeunes, en partenariat avec le lycée de l'ensemble scolaire STAM, Saint-André Sainte-Marie. »

Le Rotary a proposé en effet aux élèves de 1<sup>re</sup> ou de terminale de STAM de participer au prix de l'Eloquence 2020-2021 sur le thème « la culture, vecteur de paix ? ». Une belle occasion pour eux de mettre en évidence leur capacité de prise de parole et de conviction devant un jury. Ce dernier était composé de six personnes : Nicole Gautier (Mérignac), Aline Dumas (Saint-Gervais), Jacques Aldias (Bordeaux), Francis Fort (Val-de-Virvée), Philippe Charbonneau (Saint-André-de-Cubzac) et David Saffray (Saint-Romain-la-Virvée). Et ce, en présence d'Isabelle Porcheron, chef d'établissement de l'en-

semble scolaire et de René Gautier.

La direction de l'établissement avait tout de suite accepté avec enthousiasme de faire participer les élèves à ce concours qui s'est déroulé le vendredi 29 janvier dans la salle de conférences du lycée.

## La meilleure des six

Parmi les élèves sollicités, six d'entre eux, tous en classe de 1<sup>re</sup>, ont été volontaires pour participer : Enola Guénin, Hawa De Sousa, Clémence Baril, Marius Reculet, Marine Maroteaux et Sacha Carlier. et ils ont eu quelques jours pour préparer leur intervention.

Vendredi donc, à tour de rôle, ils se sont exprimés sans note ni support pendant sept minutes devant le jury très attentif à leur aisance, leur facilité à s'exprimer et leur capacité à convaincre. Un exercice difficile dont ils se sont sortis avec brio, devant des jurés agréablement surpris par la qualité de ces prestations. « Le choix du lauréat n'était pas facile, ont déclaré les jurés, car ils ont tous les six très bien travaillé. » Mais le classement a désigné, presque à l'unanimité, Marine Maroteaux en classe de 1<sup>re</sup> 1, pour représenter le lycée lors du concours régional si les conditions sanitaires permettent son organisation. Courant mars, lors d'une petite cérémonie, les six participants se verront remettre des lots de livres par le Rotary grâce à son partenariat avec la librairie Molat de Bordeaux.

**Philippe Charbonneau**

## En marge du concours

**DES BATTLES EN SECONDE** La direction de STAM, séduite par cette organisation, a décidé d'organiser au sein de l'établissement un autre concours d'éloquence, cette fois pour les élèves de seconde qui doivent enregistrer une vidéo de deux minutes sur un des trois thèmes proposés : « réussir sa vie c'est être riche de... », « est-on obligé de travailler dans la vie ? » et « apprend-on de ses erreurs ? » « Huit d'entre eux, précise Solène Tallon, responsable partenariats entreprises, seront sélectionnés après les vacances de février pour des battles permettant d'en éliminer deux à chaque fois organisées chaque mois jusqu'en juin où sera désigné un lauréat. »

**EXPRESSION LIBRE AU QUOTIDIEN** D'autre part, les lycéens bénéficient maintenant d'un espace d'expression libre dans le hall du lycée où ils peuvent, entre midi et 14 heures lors de leur pause méridienne, s'exprimer devant leurs camarades sur un sujet de leur choix. Une initiative qui remporte beaucoup de succès et qui a séduit les membres du jury du Rotary qui, en compagnie du président René Gautier, ont eu le plaisir de visiter l'établissement.

CDC LATITUDE NORD GIRONDE



L'office de tourisme Latitude Nord Gironde a édité des cartes de randonnée allant de 13 à 18 km.

PHOTO M. C. W.

# La CdC sur les chemins de randonnées

Ce jeudi 21 janvier, les élus communautaires de la Communauté de communes Latitude Nord Gironde (lire notre édition du 27 janvier) ont validé nombre d'autres sujets à l'ordre du jour. Notamment en matière de gestion des itinéraires de promenade et de randonnées.

En effet, une étude en 2012-2013, mandatée par le Département de la Gironde, avait fait le constat que le réseau départemental avait permis la préservation des chemins ruraux et le développement d'un bon maillage du territoire mais que celui-ci ne répondait que partiellement aux attentes des pratiquants et présentait une qualité hétérogène de chemins.

Depuis leur création, les 4 800 km de sentiers de randonnées girondins étaient aménagés et balisés par le Département. Seul l'entretien était assuré par les collectivités locales.

Aujourd'hui, le Département souhaite confier la gestion d'une partie de ses chemins aux communes ou aux CdC en les accom-

pagnant d'une aide financière et technique. Le Département ne gardant sur les grands itinéraires et les gros entretiens.

## Avec l'office de tourisme

Ainsi les élus communautaires ont validé ces nouvelles modalités de gestion du PDIPR (1) dans la définition d'un nouveau schéma d'itinérance local. Le petit entretien habituel, les travaux sur les ouvrages d'art, ponceaux, mise en praticabilité et même l'ouverture des sentiers reviendront ainsi à la CCLNG. Une convention de délégation de compétences sera élaborée. Et, pour sa matérialisation, c'est le conseil d'exploitation de l'office du tourisme Latitude Nord Gironde qui va mettre en place un schéma d'itinérance avec la participation des communes, des associations de randonnées et d'autres partenaires concernées par l'usage des espaces naturels et forestiers.

**Marie-Christine Wassmer**

(1) Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

## LES AUTRES DOSSIERS

**ELÈVES DE REIGNAC** La participation de la CCLNG au financement du transport des élèves qui fréquentent le centre de formation des métiers de Reignac a été validée à hauteur de 7 000 euros.

**GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES** Les propriétaires vont pouvoir bénéficier d'un service gratuit, celui d'une plateforme de déclaration en ligne Declaloc. Ce qui permettra aux communes un meilleur retour d'information et une gestion plus facile de la taxe de séjour.

**TOURISME** Concernant le plan d'action touristique de la Haute Gironde, c'est l'office du tourisme de Blaye qui coordonne les projets communs des quatre Communautés de communes. Une convention les engage jusqu'en 2022 sur différents thèmes tels la Route des vins, le patrimoine historique, les loisirs de pleine nature, le tourisme fluvial, les outils numériques... La participation de la Communauté de communes Latitude Nord Gironde serait de 6 500 euros.

## D'UNE COMMUNE À L'AUTRE



Les aires de jeux et les terrains de foot sous les eaux. P. CHARBONNEAU

## Les abords de la Dordogne inondés

### SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC/CUBZAC-LES-PONTS

Avec les fortes pluies et les coefficients de marée élevés de ces derniers jours, les secteurs de la Haute-Gironde à proximité de la Dordogne n'ont pas été épargnés par les crues et en particulier Saint-André-de-Cubzac et Cubzac-les-ponts dont les ports étaient inondés surtout diman-

che et lundi. Les riverains sont habitués à ce phénomène relativement fréquent, les habitations sont protégées du mieux possible et pour la plupart les dégâts ont été insignifiants mais, par contre, un gros nettoyage est nécessaire après le retrait des eaux. Dans les deux communes, les employés communaux étaient à pied d'œuvre dès la décrue pour ramasser les branches et autres déchets déposés par le fleuve et procéder aux vérifications nécessaires.

## Concours de dessin

**CIVRAC-DE-BLAYE** Une solution contre le « je m'ennuie, je ne sais pas quoi faire » de vos enfants ?! Proposez-leur de dessiner et de participer à la 5<sup>e</sup> édition du concours de dessin organisé par la bibliothèque municipale. Le mois de février rime avec froid, crêpes, skis mais aussi avec carnaval. Le thème de ce mois-ci est donc « masques de carnaval ». Vous avez jusqu'au 19 février, à 17 heures, pour envoyer une photo du masque « fait maison » ou une photo de l'enfant avec le masque. Vous pouvez déposer le masque à la mairie ou à la bibliothèque municipale. Le concours est ouvert à tous les enfants des communes de Haute Gironde. Ne pas oublier de mentionner nom-prénom-âge au verso du masque. C'est Elia qui a remporté le concours du mois de janvier qui était sur le thème des chevaliers et princes.